

Elles ont consacré 16 ans de leur vie aux Romands

BIENNE Béatrice Sermet-Nicolet et Pierrette Berger-Hirschi ont participé à la création du Conseil des affaires francophones en 2006. Après des années de combats, elles remettent le flambeau à la relève.

PAR JULIE GAUDIO

Béatrice Sermet-Nicolet et Pierrette Berger-Hirschi ont activement participé à la création du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Bienne (CAF) en 2006 (voir aussi ci-contre). Elles ont été présidentes de l'institution à tour de rôle, respectivement entre 2006 et 2010, et de 2014 à aujourd'hui. Après 16 ans passés au CAF, elles ont décidé de laisser la place à la relève. Issues de partis politiques différents, elles reviennent sur leur combat commun pour la défense des francophones dans l'arrondissement de Bienne, à l'occasion de leur dernier jour dans les bureaux du faubourg du Lac.

Personnellement, pourquoi avoir décidé de vous engager dans la création et dans le CAF en 2006?

Pierrette Berger-Hirschi (P. B-H): Quand il a été question de créer une organisation de projet, le chancelier de l'époque, M. Müller, m'a contactée parce que je travaillais comme juriste à la Ville de Bienne. Par ce biais-là, j'ai eu la chance de l'assister dans le secrétariat et dans toutes les séances qui ont eu lieu pour l'organisation de projet. Je suis ensuite directement entrée au bureau du CAF, par «la petite porte». En tant que Biennoise romande, le sujet m'a toujours intéressée.



Béatrice Sermet-Nicolet (à gauche) et Pierrette Berger-Hirschi quittent le Conseil des affaires francophones avec le sentiment du devoir accompli et un léger pincement au cœur. RABIH HAJ-HASSAN

ciens et de la population?

B. S-N: Lors des débats au Grand Conseil, Hans Stöckli, qui avait encore le droit de siéger comme député en plus de son mandat de maire, a défendu la création d'un Conseil des affaires francophones, et non pas un Conseil des francophones de Bienne. Il est en effet difficile de définir ce qu'est un Romand de Bienne. Pour le Conseil du Jura bernois (CJB), la situation était plus simple car le principe de la territorialité des langues s'appliquait pour définir la population concernée.

P. B-H: Et il a fallu convaincre aussi les députés alémaniques du Grand Conseil, en leur promettant que nous ne voulions pas travailler contre eux, mais avec eux. Nous leur avons expliqué ce que les francophones souhaitaient. S'il n'y a plus de Romands dans le canton de Berne, il n'y a plus de bilinguisme.

Aujourd'hui encore, on entend souvent la critique comme quoi le CAF n'est qu'une «coquille vide» par rapport au CJB. En bref, «il ne sert pas à grand-chose». Que répondez-vous à cela?

B. S-N: Le défi au début, et encore maintenant, était de donner du sens à ce conseil. Pour moi, le CAF est une sorte de laboratoire. Aucun autre canton bilingue en Suisse n'a un tel organisme. Dans celui de Berne, c'est la Question jurassienne qui a donné naissance au CAF et au CJB.

P. B-H: Le CAF fonctionne de manière consensuelle. On nous a parfois reproché de ne pas être assez durs, de ne pas assez taper sur la table. Comme le CAF est un organe cantonal qui fonctionne avec le soutien du canton de Berne, nous sommes tenus à une certaine réserve, sans pouvoir imposer de quelconques contraintes à nos interlocuteurs. En avançant en

douceur, nous parvenons mieux à nos buts.

En 16 ans, considérez-vous que le CAF a gagné en visibilité?

P. B-H: Le CAF s'occupe d'ancrer des nouveautés dans des dispositions légales et réglementaires. Nous prenons contact avec les plus hautes autorités pour des modifications en profondeur, qui ne sont pas toujours visibles par la population. On entend de nombreuses réclamations des Romands estimant qu'ils ne sont pas assez visibles, encore trop minoritaires. Mais dans les faits, des progrès assez importants ont été réalisés grâce au CAF, qui ne sont pas toujours perçus par la population.

Avez-vous des exemples concrets?

B. S-N: Le CAF permet de garantir des formations en français, une culture francophone, mais aussi un accès à celle de l'autre

Le CAF, «petit frère» du CJB?

Créé en 2006, le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Bienne (CAF) a souvent été considéré comme le «petit frère» du Conseil du Jura bernois (CJB). Définis dans une même loi, celle sur le Statut particulier du Jura bernois et sur la minorité francophone du district bilingue de Bienne, les deux organes sont nés de la dissolution du Conseil régional composé des parlementaires et préfets jurassiens bernois et francophones de Bienne. Le CJB dispose de davantage de compétences décisionnelles que le CAF, qui s'explique par une raison très simple, selon Béatrice Sermet-Nicolet: «Nous ne pouvions pas créer un organe à Bienne disposant de davantage de compétences pour les affaires francophones que pour celles des Alémaniques. Cela aurait été anti-démocratique.» Depuis sa création toutefois, le CAF a vu son périmètre et ses domaines étendus. Au début limité à Bienne et Evillard, il dispose d'un pouvoir d'influence dans toutes les communes de l'arrondissement de Bienne. De même, le CAF se concentrait autrefois seulement dans les domaines de la culture et de la formation. Il peut désormais influencer le choix des cadres dans les institutions cantonales, en appuyant les candidatures romandes.

langue. On prend notamment conscience désormais, en Suisse romande, que maîtriser l'allemand permet un accès facilité sur le marché du travail. Si des familles viennent ainsi s'installer à Bienne afin de permettre à leur enfant d'apprendre l'allemand dans les filières bilingues, le CAF veille au maintien et au renforcement de l'offre culturelle et de formation – à l'école obligatoire et après – à destination des francophones, afin que ces familles biennoises francophones ou venues de Romandie aient envie de rester dans la région.

P. B-H: Nous devons d'ailleurs régulièrement corriger les offres d'emploi du canton, souvent rédigées uniquement en allemand, par souci d'économies. Les autorités cantonales oublient parfois que le bilinguisme est une richesse, pas un coût supplémentaire.

Quelle a été la plus grande victoire du CAF jusqu'à présent?

P. B-H: Nous avons réussi à imposer un symbole très important, mais au début mal compris par les Suisses allemands: les panneaux autoroutiers. Ils étaient faux! A Neuchâtel ou à Soleure, il était écrit «Biel/Bienne». Dans la cité seelandaise, les autorités fédérales se sont tout simplement trompées en n'écrivant que «Biel», mais elles n'ont jamais voulu l'avouer. On a eu des discussions pendant six ans, durant lesquelles on a entendu toutes les excuses: «Pour la sécurité, c'est mieux. Avoir les deux mots, ça sera trop long», ou encore: «De toute façon, les Romands lisent aussi très bien l'allemand.» Alors que nous au CAF, nous essayions d'expliquer que

juridiquement, au niveau fédéral, c'était «Biel/Bienne» et rien d'autre.

Ce symbole des panneaux était tellement important pour les Romands que tous les acteurs œuvrant pour le bilinguisme se sont mis ensemble: politiques, Forum du bilinguisme, etc. Et nous avons eu gain de cause seulement lorsqu'une conseillère fédérale et un conseiller aux Etats, issus du canton, en ont discuté. Ils ont compris ce qu'on voulait, et nous avons gagné, en 2018.

Vous semblez encore très animées par les combats portés par le CAF. Pourquoi avez-vous choisi de quitter cette institution maintenant?

B. S-N: Je vais avoir 76 ans et j'estime avoir fait un beau bout de chemin. Je ne quitte pas le CAF par lassitude, bien au contraire, car il y a de nombreux dossiers dans lesquels je me serais très volontiers investie. Des jeunes sont là pour reprendre le flambeau avec brio. Il faut savoir partir. Je reste active dans d'autres projets et j'aimerais aussi consacrer davantage de temps à mes quatre petits-enfants.

P. B-H: Les tiens sont déjà grands, moi je ne veux pas passer à côté de l'enfance des miens (rires)! Il faut dire aussi qu'historiquement, les présidents du CAF n'ont jamais eu des mandats plus longs que huit ans. On a toujours veillé à une alternance entre la gauche et la droite. Personnellement, j'estime que c'est le moment de partir. J'aurais pu rester encore comme membre, mais j'ai d'autres aspirations dans ma vie. Il est en revanche certain que le CAF va un peu me manquer.



Le bilinguisme est une richesse, pas un coût supplémentaire.

PIERRETTE BERGER-HIRSCHI
PRÉSIDENTE DU CAF DE 2014 À
AUJOURD'HUI

Béatrice Sermet-Nicolet (B. S-N): J'étais à l'époque directrice du gymnase bilingue de la rue des Alpes (aujourd'hui dissous) et de facto, j'étais toujours confrontée à ces problèmes de bilinguisme. Je ne siégeais pas encore au Conseil de ville, mais j'ai été approchée par Hans Stöckli, alors maire de Bienne, et par les membres du Parti socialiste romand (PSR). J'avais connaissance de ce qui se mettait en place, et le PSR m'a demandé si je voulais y participer. Il n'a pas fallu me convaincre longtemps car pour moi, le CAF était une évidence!

Comment avez-vous réussi à défendre le CAF auprès des politi-